RAPPORT DÉTAILLÉ

RAPPORT ANNUEL 2017

INDÉPENDANT, ENGAGÉ, SOLIDAIRE

WWW.CSP.CH/GENEVE

CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT
GENÈVE

MISSION DU CSP

Le Centre social protestant est une institution sociale privée active à Genève depuis plus de 60 ans. Chaque année, il propose une aide professionnelle à quelque 10 000 personnes qui vivent en situation de précarité, de marginalité ou d'isolement. Solidaire et indépendant, il s'engage auprès de chacun, sans distinction de confession ou d'origine. Son travail de terrain et ses prises de position en font un acteur incontournable de la promotion de la justice sociale à Genève. Le CSP vit principalement de dons.

FAIRE UN DON

CCP 12-761-4
IBAN CH41 0900 0000 1200 0761 4

SOMMAIRE

© Eric Roset

© Alberto Campi

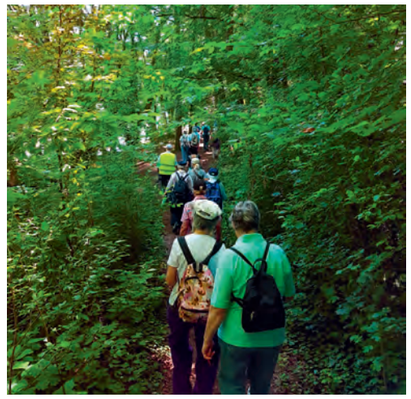
© DR

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE P. 4
LE MOT DU DIRECTEUR P. 5
LE MOT DU TRÉSORIER P. 6
FAIT MARQUANT EN 2017 P. 7
HORIZON 2020 P. 8
SERVICES DE CONSULTATION PP. 9-11
POUR LES PLUS VULNÉRABLES P. 12
FORMER ET RÉINSÉRER P. 13
L'AIDE DES BÉNÉVOLES P. 14
SUBVENTIONS PUBLIQUES P. 15
BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION PP. 16-19
REMERCIEMENTS P. 20

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Ancrée dans les valeurs du développement durable, l'action du CSP répond aux attentes de ses multiples donateurs.

Avec un faible financement public, le CSP dépend largement des dons privés pour assurer sa mission. Quand on parle de don, on pense naturellement à un don d'argent. Mais le don s'exprime de multiples manières et le CSP tire le plus grand bénéfice de cette diversité.

Il y a le don d'objets, qui alimentent les Renfiles et les boutiques et permettent ainsi à des personnes avec peu de moyens de s'équiper avec des objets d'occasion, tout en fournissant au CSP une bonne partie de ses revenus et en donnant du travail à des personnes qui peinent à s'insérer sur le marché ordinaire de l'emploi.

Il y a le don de soi, qui s'exprime par l'engagement et la fidélité des bénévoles sans lesquels le CSP ne pourrait tout simplement pas fonctionner. Ce ne sont pas moins de 34 000 heures qui ont été accomplies l'an passé par 154 bénévoles, ce qui représente plus de 16 emplois à temps plein.

« Le CSP répond pleinement aux attentes d'une nouvelle génération de donateurs. »

Il y a encore le don de compétences spécifiques offertes par des entreprises qui apportent un soutien professionnel dans l'un ou l'autre domaine d'action du CSP, endossant ainsi leur responsabilité sociale par une action ciblée et efficace. Une multinationale présente à Genève nous accompagne par exemple dans un projet qui concerne notre secteur des ventes. *Last but not least,* il y a évidemment le don monétaire. Partant du constat que les dons privés, qui représentent environ 30 % de ses recettes, étaient en diminution, le CSP a entamé une réflexion sur la communication et la recherche de fonds. Ce travail, mené par la direction en collaboration avec une commission ad hoc du comité, vise à fidéliser les donateurs actuels et acquérir de nouveaux soutiens.

La fidélisation passe par une meilleure communication pour établir avec les donateurs un véritable partenariat, basé sur une vision commune des objectifs. Elle implique une optimisation des outils de données, pour communiquer de manière différenciée selon les profils personnels des donateurs.

L'acquisition de nouveaux donateurs passe par la reconnaissance de la profonde adéquation de l'action du CSP avec les enjeux du développement durable, dans ses trois dimensions que sont l'environnement, le social et l'économie. Que ce soit sur le plan écologique (lutte contre le gaspillage et recyclage), social (équité et insertion) ou économique (commerce de proximité, réparation et revente d'objets, tremplin pour la réinsertion de personnes sur le marché du travail), l'action du CSP répond pleinement aux attentes d'une nouvelle génération de donateurs.

Louise Martin, présidente

© Rebecca Bowring

LE MOT DU DIRECTEUR

Année de réflexion et de projets, 2017 a rappelé les nombreux défis qui attendent le CSP. Sur le plan collectif, le CSP anticipe les priorités en matière de lutte contre la précarité. Sur le terrain, une augmentation de la demande de consultations nous oblige à optimiser nos services. Enfin, le marché très concurrentiel de la seconde main nous pousse à inventer la brocante de demain.

Après la publication par le Conseil d'État en août 2016 du Rapport sur la pauvreté, le CSP a activement participé à la rédaction d'une feuille de route qui a été transmise au gouvernement genevois. Trois priorités y ont été dégagées : le logement, la formation et l'employabilité, et enfin la lisibilité des prestations (accessibilité des services publics, compréhension des prestations et du langage administratif). Le CSP entend jouer un rôle actif pour qu'elles trouvent des réponses effectives de manière à lutter contre la précarité.

Aujourd'hui, les permanences sociales, juridiques et réfugiés du CSP sont sursollicitées. Les jours de permanences, les personnes attendent l'ouverture de nos bureaux sans être certaines d'y être reçues. Cette situation est notamment le reflet d'une crise de la réponse offerte par les services publics et de la complexité des démarches administratives. De multiples soutiens nous ont permis de renforcer nos équipes de consultation en 2017. La situation n'en demeure pas moins profondément insatisfaisante, tant pour les personnes qui demandent l'aide du CSP que pour ses collaborateurs. Aussi des solutions devront-elles être trouvées, d'entente avec nos partenaires et les communes.

Dans le domaine de la vente de seconde main, le CSP a subi une seconde année d'érosion de son chiffre d'affaires. Cette baisse a cependant été maîtrisée et le CSP travaille actuellement, en partenariat avec une grande entreprise, à repenser sa stratégie marketing. De plus en plus concurrentiel, le marché de la seconde main est également convoité par des acteurs privés. Nous serons vraisemblablement amenés à communiquer différemment en 2018 déjà.

À l'horizon 2020, notre brocante de Plan-les-Ouates sera déplacée dans la zone industrielle de la même commune. Inscrit dans le projet de l'Hôtel des entreprises sociales rendu possible par une fondation privée, ce déménagement représente un défi considérable. La surface de vente de la nouvelle brocante sera doublée, dans un environnement neuf, avec des liens à tisser avec quatre autres entreprises sociales.

Après deux années difficiles, le résultat financier du CSP pour l'année 2017 est positif. Ce résultat réjouissant est cependant exceptionnel : en 2017, les legs et les dons extraordinaires ont atteint des montants jamais connus au CSP. Pour la première fois depuis mon entrée en fonction, je peux ainsi aborder l'année à venir avec une certaine sérénité. Mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt. Comme le rappellent les nombreux défis ci-dessus, nous avons devant nous des enjeux colossaux en matière de développement qui vont nécessiter des engagements de ressources humaines supplémentaires.

Jour après jour, les collaborateurs du CSP s'engagent sans compter en faveur des personnes fragilisées, exclues, invisibles, voire stigmatisées. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés.

Alain Bolle, directeur

© Rebecca Bowring

LE MOT DU TRÉSORIER

Marqué par plusieurs dons extraordinaires, l'exercice 2017 se solde par un léger excédent. Ce résultat vient rappeler combien la mobilisation des donateurs privés est vitale pour le CSP.

En 2017, le total des dons et des appels s'est élevé à 1 210 152 francs. Ce chiffre est en hausse de 11 % par rapport à 2016. Les subventions, quant à elles, se sont montées à 937 722 francs. Rappelons que ces dernières représentent environ 10 % des recettes d'exploitation du CSP.

Depuis l'année dernière, les recettes d'activités et d'exploitation sont en augmentation de 131 525 francs. Elles s'élèvent à 4 023 333 francs. Le chiffre d'affaires du secteur des ventes, qui constitue environ 36 % du total des recettes d'exploitation du CSP Genève, a atteint 3 345 071 francs.

En légère augmentation de 203 936 francs (+ 2.5 %) par rapport à 2016, nos charges d'exploitation pour l'année 2017 se sont élevées à 8 252 959 francs. L'essentiel de ce montant a été affecté aux missions, prestations sociales et projets du CSP.

L'exercice 2017 a été marqué par une hausse sensible des dons extraordinaires qui se sont montés à 1 945 398 francs. Cela nous a permis d'attribuer 644 000 francs dans notre budget 2018 au titre de tiers du solde du fonds de régulation. Le CSP termine ainsi l'année par un résultat positif de 39 330 francs.

Notre situation financière est donc bonne. Mais elle demeure toujours hautement dépendante de l'évolution des dons qui nous sont faits, des subventions qui nous sont accordées et des résultats de notre secteur des ventes. C'est uniquement en tenant compte de ces divers éléments que le CSP pourra poursuivre ses multiples activités.

Nous exprimons notre plus vive reconnaissance à tous les particuliers, collectivités publiques, fondations et sociétés qui nous ont permis durant 2017 de soutenir, par des dons parfois très importants, les personnes les plus faibles de notre société. C'est grâce à chaque donateur et au produit de nos diverses activités que nous parvenons à maintenir des finances saines, ce qui est loin d'être facile.

Paul Barbey, trésorier

LE COMITÉ DU CSP

MEMBRES
Louise Martin, présidente
Aline Brückner-Bouvier, vice-présidente (jusqu'au 30.06.2017)
Bernard Vischer, vice-président (dès 08.2017)
Paul Barbey, trésorier
David Amsler
Elisabeth Conne-Perréard
Didier Fischer
Etienne Nagy
Jean-Michel Perret
Véronique Sieber
Paul-Olivier Vallotton (dès le 26.04.2017)

DÉLÉGUÉ DE L'ÉGLISE PROTESTANTE DE GENÈVE
André Binder

DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL
Adrien Busch
Rémy Kammermann (dès 09.2017)
Marie Leblanc-Rigal (dès 09.2017)
Denis Schneuwly (jusqu'au 30.06.2017)
Charlotte Zihlmann (jusqu'au 30.06.2017)

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE
Alain Bolle, directeur
Carine Fluckiger, responsable communication et recherche de fonds
Anne Maia, responsable administration et finances

UNE ANNÉE AU CSP

FAIT MARQUANT EN 2017

Largement relayé par les médias, Papyrus est le fruit d'un consensus exceptionnel entre des acteurs publics et privés. Cette opération unique en Suisse vise, selon des critères stricts, à sortir des personnes sans papiers d'une clandestinité qui les enferme dans une zone de non-droit et, partant, dans une grande précarité.

OPÉRATION PAPYRUS

Depuis l'annonce officielle de Papyrus, le 21 février 2017, le CSP est l'un des lieux où cette opération est devenue réalité. Dès cette date, notre association, avec d'autres partenaires, a organisé des dizaines de permanences dans ses locaux et reçu des centaines de candidats.

Dans les premiers temps, le besoin d'information était primordial et les permanences étaient prises d'assaut. Aujourd'hui, heureusement, le flux est devenu moins soutenu, même s'il est resté régulier. Souvent, il a fallu d'abord rassurer des personnes qui avaient peur d'un piège ou d'une complication : risquait-on de se dénoncer aux autorités ? Allaient-elles perdre leur travail ? Autant de questions angoissées auxquelles il fallait inlassablement répondre.

De nombreux dossiers ont dû être refusés. Au début, près de la moitié des candidats ne remplissait pas les critères, celui-ci parce qu'il était passé par la procédure d'asile, celle-là parce qu'elle était rentrée une année dans son pays huit ans auparavant. Des refus cruels et parfois injustes. À l'inverse, cette année a aussi vu arriver les premiers permis et la joie intense que procure ce coup de téléphone libérateur qui annonce que la vie va changer, que la peur est finie. Une joie qui récompense largement le CSP pour les années de travail avant d'arriver à ce résultat.

© Alberto Campi

PAPYRUS ET LE CSP (02.2017-02.2018)

46
PERMANENCES

345
CONSULTATIONS

40
DOSSIERS DÉPOSÉS

57
PERSONNES RÉGULARISÉES

« C'EST BEAU DE VOIR TELLEMENT DE PERSONNES S'IMPLIQUER »

Des permanences d'information animées par des juristes et des bénévoles à l'intention des sans-papiers et des employeurs permettent aux candidats d'enclencher une démarche de demande de régularisation en toute sécurité. Joëlle a participé aux permanences du CSP à titre de bénévole.

« Le jour de l'annonce officielle de Papyrus, je déjeunais avec une amie qui travaille à l'EPER. Elle savait qu'il allait y avoir besoin de bénévoles et m'en a parlé.

Une formation de base m'a notamment permis de me familiariser avec les critères d'admission pour une régularisation selon les conditions de Papyrus. Mais les parcours sont si singuliers qu'il n'est pas toujours aisé de les faire entrer dans des cases. Je me souviens notamment d'une femme de ménage qui avait une quinzaine d'employeurs, dont la plupart n'étaient pas Genevois. J'ai consulté le juriste de la permanence qui m'a confirmé que cette dame pouvait déposer sa demande.

L'autre difficulté est de trouver au moins une preuve de présence sur le sol genevois par année de séjour. Cela peut être un abonnement TPG, un versement fait à la famille restée à l'étranger. C'est plus simple pour les familles ayant des enfants inscrits à l'école.

J'ai fait ce travail pour me sentir utile. J'en suis repartie enrichie. J'ai rencontré tellement de belles personnes, des gens généreux et bien intégrés. À un moment où on charge les étrangers de tous les maux, cette expérience redonne foi en l'humanité. »

UNE ANNÉE AU CSP

HORIZON 2020

D'importants projets au long cours ont vu le jour en 2017. Parmi ceux-ci, un grand chantier concerne le secteur des ventes du CSP et, en particulier, la Renfile de Plan-les-Ouates, tandis que différents défis attendent l'Atelier Galiffe.

UN NOUVEL HÔTEL DES ENTREPRISES SOCIALES

Six lieux de ventes contribuent de manière significative à l'autofinancement du CSP et constituent autant de lieux de formation et d'insertion professionnelle. Parmi ces lieux, la Renfile de Plan-les-Ouates, qui doit être rénovée.

Plutôt que d'ouvrir un chantier sur place, le CSP a eu la chance d'être retenu avec quatre autres institutions sociales impliquées dans l'ambitieux projet d'« Hôtel des entreprises sociales », initié et soutenu par la Fondation Hans Wilsdorf en 2017.

Les objectifs de ce projet sont de favoriser le développement de synergies entre les acteurs du terrain et d'encourager la mutualisation des ressources entre organisations. Concrètement, les cinq « entreprises » réuniront leurs ateliers et espaces de vente sous un même toit dans un complexe d'immeubles appelé « Tourbillon », actuellement en chantier à Plan-les-Ouates.

À l'horizon 2020, ce sont ainsi près de 800 collaborateurs qui travailleront sur ce site, dont une cinquantaine dans la nouvelle Renfile du CSP, dont l'ouverture est prévue à l'automne 2020.

L'enjeu le plus important pour le secteur ventes du CSP est d'inventer aujourd'hui la brocante de demain, alors que le chantier a déjà commencé. Cette nouvelle brocante comprendra certainement de nouvelles surfaces d'ateliers permettant de mieux réparer les objets ou même de les transformer. Une optimisation du tri des déchets et de leur recyclage est également à l'étude. Pas de doutes : les années qui viennent seront constructives !

© DR

VERS L'OUVERTURE D'UN GALIFFE II

Plusieurs défis importants attendent l'Atelier Galiffe ces prochaines années. Des solutions originales, économiquement viables et réalistes ont d'ores et déjà été dessinées en 2017 pour maintenir l'ensemble des critères qui font de l'Atelier Galiffe un espace unique.

Composée de trois collaborateurs, l'équipe de Galiffe sera profondément remaniée avec les départs à la retraite de Sylvie Mundler, prévu cet été, et de Corinne Pingeon, au début 2019. Pour les personnes accueillies, ces départs seront complexes à gérer : les liens tissés sont denses et s'inscrivent dans la durée. Un élément du succès de notre modèle de centre de jour réside sans doute dans la stabilité d'une petite équipe.

Autre changement : le périmètre Galiffe, propriété de l'État, sera mis à disposition des CFF dans le cadre des travaux de la gare souterraine. L'Atelier devra donc déménager. Le projet d'un nouvel espace situé dans le quartier de la Jonction se dessine pour 2020. Les aspects de construction et d'aménagement, entre autres un accès à un jardin, ainsi que leur implication financière, sont en cours d'élaboration avec une implication forte de la Fondation Nicolas Bogueret.

Enfin, un second Atelier Galiffe-rive gauche, comparable en taille et en esprit au premier dispositif, est aussi d'actualité. Chaque jour, l'Atelier Galiffe accueille 24 personnes adultes, en recherche d'une insertion sociale, souvent touchées par des fragilités psychiques. L'Atelier est à sa pleine capacité depuis de nombreuses années, compromettant la recherche d'intégration de nouvelles personnes intéressées. Pour cette raison, l'État est favorable à soutenir l'ouverture d'un second espace sur la rive gauche, basé sur les mêmes valeurs d'accueil à bas seuil.

L'AIDE DU CSP

SERVICES DE CONSULTATION

Le Service réfugiés du CSP occupe une place à part dans le paysage de l'asile en Suisse. Acteur de référence sur les questions du droit d'asile, il s'appuie sur les compétences d'une équipe pluridisciplinaire comprenant, outre des juristes, une assistante sociale et un chargé d'information. Présent dans les débats publics, il anime le réseau genevois d'associations actives dans le domaine et pose un regard global sur la réalité quotidienne des réfugiés.

AIDE AUX RÉFUGIÉS

En 2017, le nombre de nouvelles demandes d'asile en Suisse a baissé d'environ 30 % pour la deuxième année consécutive. Cette tendance ne marque pas un apaisement des conflits dans le monde, mais bien un blocage toujours plus strict des voies d'accès vers la Suisse et l'Europe. Cette fermeture expose les personnes en exil à de plus grands dangers : esclavage en Libye, naufrages en Méditerranée, recours aux services de passeurs.

Par ailleurs, si les demandes d'asile ont tendance à diminuer, c'est que l'année 2015 a connu un nombre d'arrivées exceptionnellement élevé. La charge de travail pour notre équipe a fortement augmenté à ce moment-là. Elle n'a pas vraiment baissé depuis parce que le Secrétariat d'État aux Migrations rend toujours autant de décisions, si ce n'est davantage, ce qui impacte le suivi des dossiers par nos juristes. Ces différents facteurs nous ont conduits à fermer pour la première fois onze permanences et à en plafonner la plupart à dix ou douze personnes reçues.

Au niveau collectif, le CSP a soutenu un appel lancé contre les renvois Dublin qui a été déposé à Berne avec plus de 33 000 signatures par une large coalition d'organisations. Notre association continue aussi de présider la Coordination asile.ge, qui a suivi de nombreux projets en 2017. L'un d'entre eux a consisté en l'accueil des marcheurs de la « Bainvegni Fugitivs Marsch » lors de leur passage à Genève. Ces marcheurs ont fait le tour de la Suisse en 52 étapes pour demander des conditions d'accueil plus dignes pour les réfugiés – une belle initiative !

Enfin, la restructuration du domaine de l'asile, cette vaste réforme de la procédure d'asile censée se mettre en place d'ici à 2019, a mobilisé notre attention. Le CSP continue de faire entendre une voix critique en fournissant ses analyses à un réseau de défenseurs du droit d'asile submergés par un flot d'informations qui rend cette mue pour le moins opaque.

© Alberto Campi

2104
PERSONNES REÇUES EN ENTRETIEN

819
PERSONNES REÇUES LORS DES PERMANENCES

DÉFENDRE LES DROITS SOCIAUX DES RÉFUGIÉS

Ce qui fait la spécificité du Service réfugiés du CSP ? Pour Lucine Miserez, assistante sociale dans ce service depuis douze ans, c'est sans aucun doute l'articulation qu'il assure entre un travail de terrain et une dimension de réflexion. *« C'est ce qui fait que nous sommes un interlocuteur crédible pour les autorités et les institutions. »*

« Les réfugiés forment une population à part dans notre société, très vulnérable et dont les droits se situent en dessous des barèmes minimaux. Parachutés dans un monde qu'ils ne connaissent pas, ils souhaitent s'y intégrer et sont reconnaissants de l'accueil de la Suisse. »

À force de côtoyer ses collègues juristes, Lucine Miserez a développé une sensibilité juridique du social : *« Je me vois volontiers comme une défenseuse des droits sociaux des réfugiés. Je n'ai pas peur de contester une décision injuste. De la même manière, mes collègues juristes ont développé une approche sociale dans leurs consultations. »*

Sur la centaine de personnes qu'elle reçoit par an, la majorité est constituée de personnes en admission provisoire (permis F). Sur le plan social, les problématiques sont multiples : questions liées à l'intégration et au travail, en passant par le logement et les problèmes d'argent. *« Mais le plus important est de prendre le temps d'écouter et d'informer les personnes. Cela les aide à gagner en autonomie et à reprendre confiance. »*

L'AIDE DU CSP

SERVICES DE CONSULTATION

De plus en plus sollicitées, les permanences des Services social et juridique du CSP ont nécessité en 2017 une réorganisation de manière à assurer à chacun une prise en charge optimale. Cette année a également été l'occasion d'un renforcement de l'action de prévention du CSP dans les écoles du post-obligatoire : quelque 2000 élèves ont ainsi pu être sensibilisés aux risques d'endettement chez les jeunes.

SOUTIEN JURIDIQUE

Le Service juridique propose des permanences téléphoniques, des consultations généralistes et un suivi, avec une approche sociale du droit : droit des étrangers, de la famille, du travail, des assurances sociales et droit administratif.

Le Service juridique du CSP offre des consultations et un accompagnement juridiques dans de nombreux domaines qui touchent la vie de tous les jours. Les cinq juristes qui y travaillent traitent des dossiers portant par exemple sur le droit de la famille, les assurances sociales, les permis de séjour et le droit du travail.

1291
RENDEZ-VOUS FIXÉS

714
DOSSIERS TRAITÉS

Pendant l'année 2017, le Service juridique a répondu à plus de 800 appels au cours des permanences téléphoniques, ce qui a conduit à l'ouverture de près de 280 nouveaux dossiers. La nouvelle organisation de cette permanence téléphonique, initiée en 2016, a généré quelques frustrations auprès des nouveaux consultants, qui peinent parfois à nous atteindre. C'est pourtant à ce prix qu'il nous a été possible de continuer notre travail et de traiter les dossiers qui nous sont confiés de manière rigoureuse et professionnelle.

© Rebecca Bowring

Pour la deuxième année consécutive et malgré les mesures prises pour mieux réguler les nouvelles entrées, les dossiers actifs en fin d'année ont légèrement augmenté. L'explication de cet étrange phénomène réside essentiellement dans l'allongement continu de la durée des procédures. Si, auparavant, de nombreuses situations pouvaient être réglées en quelques mois, aujourd'hui les retards de la plupart des administrations induisent un travail qui peut s'avérer aussi absurde que celui de Sisyphe. Il arrive par exemple de recevoir un permis de séjour renouvelé après une procédure tellement longue qu'il est déjà l'heure d'initier le nouveau renouvellement !

Le nouveau poste de juriste, chargé d'information et de recherche, créé en 2016, a été en grande partie consacré à l'opération Papyrus, qui nécessite non seulement de nombreuses séances avec les autorités et les autres partenaires afin de trouver les ajustements nécessaires à sa bonne marche, mais également une présence aux permanences et une prise en charge des dossiers individuels suivis par le CSP. Une quarantaine de nouveaux dossiers ont été ouverts à ce titre durant l'année 2017.

ACTION SOCIALE

Le Service social propose un appui personnalisé lors de démarches administratives, un soutien psychosocial, des interventions auprès des services officiels et privés, des conseils précis sur la gestion d'un budget et en matière d'assainissement de dettes.

En 2017, le Service social a répondu à 1495 demandes, et ce malgré la fixation d'un nombre limité de personnes reçues aux permanences d'accueil à partir du mois d'octobre.

© Shutterstock

532
RENDEZ-VOUS FIXÉS POUR DETTES

+32%
PAR RAPPORT À 2016

En parallèle à ces sollicitations individuelles et, surtout, aux réponses qui sont adaptées à chaque situation, le Service social a poursuivi son activité de sensibilisation des jeunes des écoles du post-obligatoire à la problématique du surendettement à travers des ateliers de prévention. Grâce à la pérennisation du partenariat avec le Département de l'instruction publique, les 120 interventions sont reconduites pour l'année scolaire 2017-2018.

Le durcissement lié à la procédure de faillite personnelle, qui avait été annoncé, s'est renforcé. En effet, un juge a récemment refusé de prononcer une mise en faillite en raison de l'absence d'un capital à redistribuer aux créanciers. S'agit-il d'un cas isolé ou d'une pratique entérinée par les tribunaux ? Les situations à venir feront l'objet d'une véritable expérimentation tant pour nos consultants que pour nous-mêmes.

Subsi… quoi ? Le principe de subsidiarité prévoit de demander les prestations sociales dans un ordre précis. Voilà pour la théorie. La pratique, cependant, est loin d'être aussi limpide. À une douzaine de prestations s'ajoutent les actions non coordonnées de six services, souvent délivrées « dans le mauvais ordre » et avec des délais de traitement relativement importants. Il en résulte, pour les personnes en concernées, des difficultés insurmontables. Et pour le CSP, la nécessité d'intervenir pour assister ces personnes dans les méandres administratifs et les prévenir d'une plus grande détresse encore (voir encadré).

Pour finir, rappelons le départ à la retraite en 2017 d'Anne-Marie Hirt, qui a grandement contribué aux réflexions du Service social et plus largement à celles du CSP au cours de ses 26 années de collaboration.

L'EXEMPLE D'UNE FAMILLE MONOPARENTALE DE LA CLASSE MOYENNE

Lors de sa campagne annuelle de mars et de sa soirée de soutien en septembre 2017, le CSP se faisait le porte-parole des préoccupations de la classe moyenne inférieure et des « working poor ».

Le Service social du CSP est de plus en plus régulièrement confronté à des situations où les personnes ont des taux d'activité professionnelle variables. Cela complique la gestion du budget familial, mais également l'accès aux prestations sociales, pour lesquelles les droits sont difficilement calculables.

Prenons l'exemple d'une mère célibataire, avec deux enfants mineurs à sa charge, récemment reçue par le CSP. Son taux d'activité varie entre 40 et 80 %, soit un salaire qui fluctue entre 1400 et 2800 francs, auquel s'ajoutent les allocations familiales et des prestations sociales variables.

Mme D. a des difficultés à gérer son budget fluctuant et accumule des arriérés de frais courants : frais médicaux, assurance-maladie, électricité, téléphone… et même de loyer.

Ses difficultés se sont encore aggravées depuis que son ex-mari ne lui verse plus la pension de 1800 francs fixée par le Tribunal lors de leur divorce. Le CSP aide Mme D. à effectuer une demande au Scarpa (Service cantonal d'avance et de recouvrement des pensions alimentaires). Mais la constitution du dossier exige plusieurs semaines pour rassembler tous les justificatifs indispensables, et le Scarpa met encore quelques semaines pour faire une avance financière.

En attendant, le budget de Mme D. est précaire. Elle arrive difficilement à faire face à ses frais courants et moins encore à éponger ses arriérés. De ce fait, le CSP la soutient également financièrement, en sollicitant des fonds privés pour régler une partie de ses dettes courantes.

L'AIDE DU CSP

POUR LES PLUS VULNÉRABLES

Qui dit précarité dit personnes et familles qui, sur le fil du rasoir, risquent de basculer dans la pauvreté. Mais l'aide du CSP s'adresse aussi à une population qui se trouve dans une situation de grande vulnérabilité : outre les réfugiés et les sans-papiers, les personnes qui sont victimes de la traite des êtres humains ou encore celles qui n'ont même pas de quoi se vêtir.

74
VICTIMES SUIVIES DEPUIS LA CRÉATION DU SERVICE EN 2014

64
FEMMES

10
HOMMES

TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Depuis 2014, le CSP propose un service de conseil et de suivi juridiques destiné aux victimes de la traite. Une helpline (0800 20 80 20) permet aux victimes et aux témoins de poser leurs questions de manière confidentielle et gratuite.

Sur l'impulsion de plusieurs associations actives dans la défense des victimes de traite des êtres humains (« TEH ») – outre le CSP, l'ASTREE, le FIZ et MayDay –, un colloque a été organisé en mars 2017 sur le thème « Les victimes de traite des êtres humains dans l'asile – la pratique suisse à l'épreuve ». Cette conférence, une première en Suisse sur cette question, a réuni des spécialistes suisses et des experts internationaux. La journée a été couronnée de succès tant par le nombre important de participants (plus de 230 professionnels) que par la qualité et le renom de ses intervenants, en particulier Maria Grazia Giammarinaro, rapporteuse spéciale de l'ONU pour la traite des êtres humains, Nicolas Le Coz, ancien président du Groupe d'experts du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite, ou encore Raphaël Naegli, directeur général adjoint de la Division Sécurité humaine au Département fédéral des affaires étrangères. Après une présentation du cadre légal international, européen et suisse, la journée s'est poursuivie par des ateliers sur des thèmes comme la détection des victimes et les victimes mineures, et s'est achevée par une table ronde.

Malgré la ratification de traités internationaux, les victimes souffrent encore en Suisse de mesures de détection et de protection insuffisantes. La Loi sur l'asile (LAsi) et le Règlement Dublin III, entre autres, n'offrent pas les garanties et les mesures spécifiques prévues par la Convention pour les victimes TEH et déjà intégrées dans la Loi sur les étrangers (LEtr). Les quatre associations organisatrices formulent actuellement des recommandations faisant suite au colloque afin d'appuyer leur plaidoyer.

Le secteur d'assistance aux victimes TEH du CSP recense actuellement 54 dossiers actifs, dont 23 ouverts en 2017. La majorité concerne la problématique de l'exploitation sexuelle (31). Mais les cas suivis en lien avec l'exploitation de la force de travail sont en constante augmentation, observation qui résulte vraisemblablement des efforts de communication menés par le service depuis plusieurs années.

VESTIAIRE SOCIAL

Géré conjointement par le CSP et Caritas Genève, le Vestiaire social fournit gratuitement des vêtements et des chaussures de seconde main aux personnes démunies du canton, sur présentation d'un bon délivré par un service social. Parmi ces personnes, un nombre de plus en plus important de bénéficiaires suisses.

En 2017, le Vestiaire social a distribué quelque 30 tonnes de vêtements et accueilli 5686 bénéficiaires, soit 147 personnes de plus qu'en 2016. Une évolution importante concerne le nombre de bénéficiaires suisses, en forte augmentation. Ce sont ainsi 493 bénéficiaires suisses qui ont poussé les portes du Vestiaire social en 2017, contre 355 en 2016, soit une augmentation de près de 40 %.

Ces bénéficiaires nous sont orientés par de multiples organismes : outre le CSP et Caritas Genève, la Ville de Genève, le Centre de Contact Suisse Immigrés, les HUG ou encore des associations telles que le CARE ou le Centre Espoir de l'Armée du Salut. Mais l'essentiel des personnes sont adressées par l'Hospice général, qui a dirigé au total 3072 bénéficiaires au Vestiaire social (1996 pour l'aide aux migrants et 1076 pour l'aide sociale).

En 2017, le Vestiaire social a assumé la gestion complète des layettes en reprenant les activités de tri et de stockage, qui étaient auparavant gérées par Caritas La Fouine. Ce sont ainsi 152 bébés de 0 à 12 mois qui ont pu être habillés par les soins d'une équipe de 56 bénévoles ! Il en va de même pour les vêtements de ski. Une cinquantaine de jeunes ont ainsi pu participer aux sorties de ski organisées par leurs écoles, cette participation étant notamment conditionnée par la possession d'une tenue adaptée.

L'AIDE DU CSP

FORMER ET RÉINSÉRER

Personne ne peut faire l'économie aujourd'hui d'une évolution et d'une remise en question dans le monde du travail. Les collaborateurs en insertion professionnelle ne font pas exception, bien au contraire. Aussi le CSP a-t-il privilégié en 2017 leur entrée dans des processus de formation.

Les efforts du CSP en matière de formation de ses collaborateurs en emploi de solidarité (EDS) ont clairement porté leurs fruits. Fin 2017, sur les 21 personnes engagées en EDS au CSP, 14 étaient ainsi inscrites dans un processus d'apprentissage ou sur le point d'y entrer.

Parmi celles-ci, trois suivent un parcours de validation des acquis par l'expérience (VAE) menant au CFC de gestionnaire de commerce de détail ; deux collaboratrices de l'atelier de valorisation des textiles se sont lancées dans l'amélioration de leur niveau de français en vue d'une formation menant au CFC ; quatre personnes ont suivi une formation continue dans la gestion d'équipe ; une personne a entamé une formation de chauffeur professionnel ; enfin, plusieurs accompagnements sous forme de coaching pour la recherche d'emploi ont été mis en route.

Notons encore que, durant le premier trimestre 2018, toutes les personnes en EDS auront participé à une initiation aux outils bureautiques. Ce processus se poursuivra tout au long de l'année étant donné l'importance de ces outils.

21
PERSONNES EN EDS

60
PERSONNES ENVIRON EN ACTIVITÉ DE RÉINSERTION (ADR)

6
PERSONNES EN STAGE EFTI (EMPLOI TEMPORAIRE FÉDÉRAL INDIVIDUEL)

UN PARTENARIAT INÉDIT

À l'occasion de ses dix ans, Oasys SA, cabinet spécialisé dans l'accompagnement de personnes en transition professionnelle, a souhaité faire un cadeau original au CSP.

Pour fêter ses dix ans, Oasys SA a formé le projet de toucher une population avec laquelle elle ne travaille pas habituellement. C'est ainsi qu'elle a approché le CSP et que quatre personnes en EDS ont eu l'opportunité de mener une réflexion sur leur parcours et leur avenir.

Le groupe a démarré par trois demi-journées d'atelier centrées sur le bilan de compétences, le CV et les lettres de motivations, ainsi que des outils de recherche. Il s'est terminé sur la création d'une feuille de route permettant à chacun d'envisager la suite et de clarifier les prochaines étapes.

Après ces ateliers collectifs, les participants ont entamé une série d'entretiens individuels permettant d'aborder des problématiques propres à leur parcours, des techniques de postulation à la revue des CV. Ce projet pilote s'est poursuivi en 2018 et Oasys souhaite le réitérer. Nous remercions chaleureusement les collaborateurs d'Oasys pour ce magnifique cadeau, bel engagement en faveur de l'insertion professionnelle !

© Alberto Campi

Engagée en emploi de solidarité à l'atelier de revalorisation des textiles du CSP, Olga Balula témoigne de son expérience au CSP et de sa participation aux ateliers organisés par Oasys.

« Aussi loin que je me souvienne, j'ai toujours travaillé. Et j'ai toujours aimé travailler. À 50 ans passés, je me suis retrouvée sans emploi en raison de la fermeture de l'entreprise familiale pour laquelle je travaillais. Cela a été très difficile. Durant la période de chômage, j'ai toujours été active : j'ai fait des stages et postulé à de très nombreux emplois. Mais malgré tous mes efforts, je n'ai rien trouvé avant la fin de mon droit au chômage, qui m'a heureusement ouvert la possibilité de ce poste en emploi de solidarité. Cette phase a été très déstabilisante pour moi. Avec mon emploi au CSP, je reprends peu à peu confiance.

Les ateliers d'Oasys m'ont incitée à aller de l'avant. J'ai moins peur aujourd'hui d'avoir un entretien, quelle que soit l'entreprise. Mon CV est refait à neuf, il est riche et décrit toutes mes expériences et compétences… Même si à 55 ans, ça reste difficile, j'y crois ! »

VOTRE SOUTIEN

L'AIDE DES BÉNÉVOLES

Engagés dans tous les services du CSP, les bénévoles apportent quotidiennement un soutien précieux à la mission et au fonctionnement du CSP. Un immense merci à eux !

En 2017, 154 bénévoles (dont 8 pour le Minibus et 30 pour Bel âge) ont apporté leur soutien au CSP, pour l'équivalent de quelque 34 000 heures, soit plus de 16 postes à temps plein. Ce chiffre à lui seul prouve que nos bénévoles sont non seulement engagés, mais indispensables à notre action.

Le bénévolat au CSP attire : plus de 100 personnes ont participé en 2017 à nos séances d'information mensuelles. Ce chiffre est en augmentation de 25 % par rapport à 2016.

De plus en plus, le bénévolat représente un facteur d'intégration socioculturelle. Une évolution importante est constatée dans la motivation des bénévoles, qui cherchent aujourd'hui à mettre en avant leurs compétences en vue d'une évolution professionnelle. Leur implication est liée à une certaine contrepartie et nombre de bénévoles restent moins d'une année au CSP.

Il est difficile de trouver des bénévoles qui s'engagent sur le long terme. Aussi des solutions créatives ont-elles été mises en place, notamment sous la forme d'activités ponctuelles qui sont une alternative bienvenue pour les bénévoles qui ont moins de temps et de flexibilité.

Recruter des personnes avec des compétences spécifiques ou des personnes ayant beaucoup de disponibilité : tels sont les défis qui se dessinent et pour lesquels une communication ciblée devra être imaginée.

ACCOMPAGNEMENT DES SENIORS

Le programme d'activités de Bel âge vise à favoriser l'autonomie et lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Durant l'année 2017, une collaboration étroite s'est réalisée entre le secteur bénévolat et Bel âge. Le besoin accru en bénévoles s'est en effet fait ressentir dans divers domaines du secteur. Trois bénévoles travaillent ainsi à tour de rôle pour l'administration du service. Chaque semaine, les nouveaux ateliers – jeux et créatifs – sont animés par un professionnel et un bénévole. Les activités proposées aux personnes de plus de 85 ans nécessitent en outre un accompagnement personnalisé, avec une possibilité de transport à domicile. Pour cela, un chauffeur bénévole et une assistante se chargent de véhiculer ces personnes. Enfin, un référent bénévole de Bel âge a également accompagné le groupe de participants lors du séjour à la Nouvelle Roseraie.

N'oublions pas les activités courantes, les balades et les journées à la montagne qui sont toujours guidées par des chefs de courses soutenus par des accompagnants. Toutes ces personnes volontaires donnent de leur temps. Elles prennent aussi une grande responsabilité lorsqu'il s'agit de sorties avec des personnes âgées.

D'environ 300 heures de bénévolat à Bel âge comptabilisés en 2014, nous dépassons ainsi les 1100 heures en 2017 ! Les activités de Bel âge ne pourraient pas avoir lieu sans la précieuse collaboration de tous les bénévoles qui travaillent avec le sourire, engagement et professionnalisme.

MINIBUS

Service de transport gratuit, le Minibus permet aux personnes âgées et à mobilité réduite de rendre visite à des proches hospitalisés.

L'apport de huit chauffeurs bénévoles est primordial pour le Minibus. Sans eux, ce service ne pourrait tout simplement pas exister. Quatre après-midi par semaine, les chauffeurs passent prendre des personnes âgées, essentiellement des femmes, au pied de leur immeuble pour les emmener à l'hôpital des Trois-Chêne, Bellerive ou de Loëx pour rendre visite à un ou une proche malade. Après une visite de deux heures, les chauffeurs ramènent ces personnes à leur domicile.

Il s'agit d'un bénévolat exigeant et précieux pour notre association, puisque le chauffeur doit d'abord se familiariser avec un minibus et bien connaître la ville et le canton afin de respecter les horaires du service. De plus, il doit être résistant au stress de la circulation et faire preuve d'empathie à l'égard des personnes âgées. En 2017, les chauffeurs du Minibus ont parcouru plus de 9300 kilomètres.

VOTRE SOUTIEN

REMERCIEMENTS AUX AUTORITÉS PUBLIQUES

En 2017, le CSP a bénéficié de subventions publiques représentant 10 % de ses produits. La Ville de Genève et le Canton soutiennent également l'action du CSP par le biais de subventions non monétaires.

CANTON DE GENÈVE

- Subvention monétaire de 643 315 francs du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) pour le contrat de prestations.
- Subvention monétaire de 60 000 francs du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) pour le programme cantonal de lutte contre le surendettement.
- Subvention monétaire de 6500 francs du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) pour participation à l'impression du « Petit manuel pour acheter et consommer sans dettes ».
- Subvention non monétaire de 12 663 francs du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) pour la mise à disposition du terrain et du bâtiment de l'Atelier Galiffe.
- Subvention non monétaire de 84 000 francs du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) pour la mise à disposition des locaux du Vestiaire social à Lancy.

VILLE DE GENÈVE

- Subvention monétaire de 50 000 francs du Département de la cohésion sociale et de la solidarité en faveur du Vestiaire social.
- Subvention monétaire de 177 907 francs du Département des finances et du logement en faveur du Fonds Papyrus.
- Subvention non monétaire de 11 942 francs du Département de la culture et du sport pour l'utilisation des piscines (Bel âge).
- Subvention non monétaire de 3370 francs du Département de l'environnement urbain et de la sécurité pour la mise à disposition du matériel pour la journée portes ouvertes de l'Atelier Galiffe.

© Rebecca Bowring

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2017

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017

ACTIF	2017	2016
ACTIF CIRCULANT	**CHF**	**CHF**
LIQUIDITÉS		
Caisses	12 292.40	12 064.95
Compte de chèques postaux	349 591.05	101 214.58
Comptes courants bancaires	589 390.71	344 850.53
Compte courant bancaire affecté	0.00	73 708.19
	951 274.16	**531 838.25**
CRÉANCES		
Débiteurs - prestations à des tiers	213 185.24	69 887.21
Débiteurs -prêts aux usagers	19 312.50	19 988.20
Impôt anticipé	21 356.32	12 508.70
	253 854.06	**102 384.11**
PLACEMENTS		
Titres en portefeuille	3 371 573.74	1 521 183.68
	3 371 573.74	**1 521 183.68**
COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF		
Frais payés d'avance et produits à recevoir	490 313.77	354 539.15
	490 313.77	**354 539.15**
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	**5 067 015.73**	**2 509 945.19**
ACTIF IMMOBILISÉ	**CHF**	**CHF**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Dépôts de garantie	11 356.45	11 355.35
	11 356.45	**11 355.35**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES AFFECTÉES		
Portefeuille de titres en nue-propriété	29 000.00	29 000.00
	29 000.00	**29 000.00**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Installations, machines et mobilier	818 955.91	671 950.06
Matériel informatique	527 751.16	492 120.78
Véhicules	751 955.40	751 955.40
./. Fonds d'amortissement	(1 587 439.08)	(1 370 986.16)
Sous-total	**511 223.39**	**545 040.08**
Renfile Meyrin	4 800 000.00	4 800 000.00
Renfile Plan-les-Ouates	703 403.52	703 403.52
Projet immobilier Plan-les-Ouates	352 681.70	352 681.70
./. Fonds d'amortissement	(1 601 058.75)	(1 458 666.60)
Sous-total	**4 766 249.86**	**4 942 458.70**
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	**4 806 606.31**	**4 982 814.05**
TOTAL DE L'ACTIF	**9 873 622.04**	**7 492 759.24**

PASSIF	2017	2016
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	**CHF**	**CHF**
AUTRES DETTES		
Fournisseurs	156 233.25	283 666.23
Créanciers divers	92 442.66	11 222.75
Créanciers « usagers »	176 097.62	151 325.68
Compte courant Fondation des Gouttes	13 701.25	8 392.55
Compte courant Fondation Nicolas Bogueret (FNB)	0.00	2 706.64
Compte courant CARITAS - Nouveau vestiaire	11 926.56	0.00
Prêt FNB pour projet PLO	400 000.00	400 000.00
	850 401.34	**857 313.85**
COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF ET PROVISIONS		
Frais généraux à payer et produits reçus d'avance	298 673.04	237 714.16
	298 673.04	**237 714.16**
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	**1 149 074.38**	**1 095 028.01**
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Subventions non dépensées à restituer à l'Etat à l'échéance du contrat de prestations	0.00	0.00
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	**0.00**	**0.00**
PROVISIONS		
Provisions diverses	0.00	0.00
TOTAL DES PROVISIONS	**0.00**	**0.00**
FONDS AFFECTÉS		
Fonds pour activités propres et de soutien	1 453 020.89	483 035.49
Part des Fonds pour activités propres et de soutien finançant des prêts	18 745.30	20 864.30
Fonds affectés - Loubaresse	22 699.27	37 833.44
Fonds affectés aux financements des immobilisations corporelles	4 661 716.35	4 562 440.56
TOTAL DES FONDS AFFECTÉS	**6 156 181.81**	**5 104 173. 79**
CAPITAL DE L'ORGANISATION		
Capital de fondation	10 000.00	10 000.00
Capital libre généré	556 653.86	556 653.86
Réserve de régulation	1 933 381.81	839 759.20
Réserve titres grevés d'un usufruit	29 000.00	29 000.00
Résultat au bilan :		
- Résultat cumulé depuis le 1er janvier 2013 période quadriennale 2013/2016 (contrat de prestations)	0.00	(33 422.02)
- Résultat de l'exercice	39 330.18	(108 433.60)
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	**2 568 365.85**	**1 293 557.44**
TOTAL DU PASSIF	**9 873 622.04**	**7 492 759.24**

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2017

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2017

	EXERCICE 2017	BUDGET 2017	EXERCICE 2016
RECETTES D'EXPLOITATION	CHF	CHF	CHF
Dons et appels annuels	1 210 151.53	1 108 000.00	1 089 181.11
Subventions cantonales DEAS	709 815.00	653 315.00	707 111.00
Subvention cantonale DIP	0.00		5 000.00
Subvention cantonale BIE	0.00		6 547.20
Subventions Ville de Genève	227 907.00	40 000.00	10 000.00
Subventions Eglise Protestante de Genève	30 000.00	30 000.00	30 000.00
Dons Budget des Autres	30 790.50		13 961.00
Dons Fondation Gourgas	30 000.00		40 000.00
Dons Fondation Hélène et Victor Barbour	35 000.00		35 000.00
Dons de la Loterie Romande (LORO)	60 000.00		60 000.00
Dons Fondation B + C De W	100 000.00		50 000.00
Don de la Fondation Baur	20 000.00	15 000.00	20 000.00
Don de la famille Firmenich	0.00		20 000.00
Dons solidarité	43 950.50		0.00
Don Traite Fondation OAK	175 195.00		112 185.00
Don pour fonds OAK	29 937.50		0.00
Dons Fondation Nicolas Bogueret	160 000.00		0.00
Dons Fondations privées	1 442 000.00		124 298.15
Dons Fonds Nouveau Vestiaire Social	67 479.36		142 000.00
Don Mangeons Ensemble	5 948.00		5 408.00
Don Sesam	0.00		9 425.92
Autres dons	92 581.60	20 000.00	33 023.16
Sous-total des dons et subventions	**4 470 755.99**	**1 866 315.00**	**2 513 140.54**
Recettes d'activités et d'exploitation	3 993 109.27	4 077 000.00	3 866 123.24
Contributions cantonales aux EDS	794 065.25	877 036.00	781 302.00
Contribution de la Fondation Nicolas Bogueret	120 000.00	120 000.00	120 000.00
Autres produits	68 594.04	35 320.00	93 656.41
Total des Recettes d'exploitation	**9 446 524.55**	**6 975 671.00**	**7 374 222.19**
CHARGES D'EXPLOITATION	CHF	CHF	CHF
Frais de personnel	6 456 406.14	6 396 857.00	6 314 997.75
Frais généraux	987 335.65	951 404.00	951 811.41
Frais d'exploitation	59 490.16	59 400.00	48 163.31
Frais d'activités	268 968.45	423 400.00	269 056.55
Charges pour collecte de fonds	98 931.94	20 000.00	94 755.09
Participations diverses	2 000.00	2 000.00	2 000.00
Bons d'achat et entraide	20 981.20	28 000.00	32 764.34
Amortissements des immobilisations corporelles	358 845.07	5 250.00	335 473.90
Total charges d'exploitation	**8 252 958.61**	**7 886 311.00**	**8 049 022.35**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CHF	CHF	CHF
Prestations accordées par les fonds pour activités propres et de soutien	480 561.00		391 303.64
Affectations de dons pour les activités du service social	5 000.00	5 000.00	5 000.00
Total autres charges d'exploitation	**485 561.00**	**5 000.00**	**396 303.64**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**708 004.94**	**(915 640.00)**	**(1 071 103.80)**

	EXERCICE 2017	BUDGET 2017	EXERCICE 2016
REPORT RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**708 004.94**	**(915 640.00)**	**(1 071 103.80)**
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	CHF	CHF	CHF
Produits financiers	1.80		1.90
Charges financières et frais banques/CCP	(23 714.55)	(25 050.00)	(31 116.61)
Plus (moins)-values nettes non réalisées	131 903.07		(20 091.43)
Résultat financier net sur placements	42 133.96	40 000.00	44 350.06
Total produits et charges financiers	**150 324.28**	**14 950.00**	**(6 856.08)**
PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES	CHF		
Dons extraordinaires et legs	1 945 398.23		80 000.00
Produits sur exercices antérieurs	7 633.35		9 186.50
Charges sur exercices antérieurs	(46 922.59)		(53 603.59)
Autres charges exceptionnelles	0.00		0.00
Autres produits exceptionnels	0.00		0.00
Total produits et charges extraordinaires	**1 906 108.99**	**0.00**	**35 582.91**
RÉSULTAT VARIATION DES FONDS AFFECTÉS	CHF	CHF	CHF
Mouvements des fonds affectés pour activités propres et de soutien :			
- Utilisation des fonds	348 964.86	527 000.00	975 967.86
- Attribution aux fonds	(870 222.85)		(477 503.46)
Mouvements des fonds affectés au financement des immobilisations :			
- Utilisation des fonds	1 064 860.63		358 677.34
- Attribution aux fonds	(2 038 366.61)		(217 174.61)
Mouvements du fonds Loubaresse :	5 134.17	8 500.00	6 359.24
- Utilisation partielle du fonds Loubaresse	0.00		0.00
- Dotation aux fonds Loubaresse			
Total résultat fonds affectés	**(1 489 629.80)**	**535 500.00**	**646 326.37**
RÉSULTAT ANNUEL (AVANT ALLOCATION AU CAPITAL DE L'ORGANISATION)	**1 274 808.41**	**(365 190.00)**	**(396 050.60)**
ALLOCATION/UTILISATION	CHF	CHF	CHF
Dissolution de la réserve de régulation	279 920.00	279 920.00	367 617.00
Attribution à la réserve de régulation	(1 515 398.23)	0.00	(80 000.00)
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	**39 330.18**	**(85 270.00)**	**(108 433.60)**

REMERCIEMENTS

AUX PARTENAIRES ET DONATEURS

Merci à tous les donateurs dont le soutien – petit ou grand – nous permet de poursuivre nos actions.

Merci aux pouvoirs publics et aux institutions publiques et privées qui nous ont versé des subventions.

Merci aux personnes qui ont fait un legs au CSP.

Merci aux entreprises ayant apporté un soutien au CSP en 2017, parmi lesquelles : Adminub Sàrl, Alatus Capital SA, Banque cantonale de Genève, Butty Jardins, Codalis SA, Etude d'avocats Gros & Waltenspühl, JTI, Naef Immobilier, Oasys SA, Société Coopérative Migros SA, Sureco Investments SA, Vedia SA.

Merci aux entreprises et aux institutions qui ont œuvré bénévolement en faveur du CSP et du Vestiaire social : Addax Petroleum, Bacardi, Banque Pictet, Boston Consulting Group, Caterpillar, Clarity, Columbia Sportswear, Cycle d'orientation de Pinchat, Deloitte, Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé de Genève, Firmenich, Fondation Sesam, GAVI Alliance, Lexmark, L'Oréal, Oasys SA, Procter & Gamble, Ralph Lauren Europe Sàrl, Société des associations italiennes de Genève, UNHCR, Wavestone.

Merci aux donateurs du fonds Budget des Autres (30 790.50 francs recueillis en 2017). Ce fonds nous a permis de dépanner tout au long de l'année des familles et des personnes en situation précaire.

Merci aux paroisses ayant apporté un soutien financier au CSP en 2017 : Bernex-Confignon, Carouge, Champagne, Champel-Malagnou, Cinq-Communes, Cologny-Vandoeuvres, Mandement, Onex, Plan-les-Ouates, Saint-Gervais, Saint-Pierre-Fusterie, Troinex-Veyrier.

Merci également à l'Eglise protestante de Genève, l'Église Evangélique Luthérienne de Genève et l'Église Réformée Française de Zurich.

Merci aux villes et communes ayant apporté un soutien financier au CSP en 2017 : Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Carouge, Chêne-Bourg, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Grand-Saconnex, Jussy, Laconnex, Lancy, Meinier, Onex, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Presinge, Russin, Satigny, Soral, Troinex, Vandoeuvres, Vernier, Versoix et Veyrier.

Merci à la Fondation Nicolas Bogueret.

Nous remercions les fonds et fondations grâce auxquels nous avons pu aider les personnes en difficulté : A.B., Alfred et Eugénie Baur, B. et C. de W., Barbour-Bagatelle, André & Cyprien, Des Gouttes, Fondation privée, Gourgas, Hubert Tuor, Loterie romande, OAK, Partage, Pierre Demaurex, Teamco.

CENTRE SOCIAL PROTESTANT
RUE DU VILLAGE-SUISSE 14
CASE POSTALE 171
1211 GENÈVE 8
CCP 12-761-4
IBAN CH41 0900 0000 1200 0761 4

CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT
GENÈVE